

Zaventem, 4 juillet 2026

Négociation sectorielle

Etat des lieux ...

Après le conclave des 15 et 16 décembre 2025, et plusieurs réunions informelles, les négociations sectorielles ont été officiellement lancées début mai. Ces négociations sectorielles se composent de deux volets : quantitatif (financiers) et qualitatif (statut).

En ce qui concerne le quantitatif, le gouvernement a proposé plusieurs scénarii (12 au total). Ces scénarii peuvent être résumés en trois axes principaux :

- 1. Augmentation de traitement pour le personnel opérationnel ;**
- 2. Prime « d'opérationnalité » ;**
- 3. Augmentation des chèques repas + augmentation de l'indemnité tenue.**

Il est important de noter que chaque proposition de la partie quantitative doit rester dans une enveloppe de 60 millions.

Concernant l'axe 1 :

En résumé, ces propositions prévoyaient une augmentation de traitement de +/- 50 euros pour un nombre limité de collègues (B2 et B3, par exemple, seulement 29 à 18 euros) et excluaient plusieurs catégories (comme l'un des scénarii p.ex. qui excluait B3, B4 et B5, mais prévoyait une échelle B6 (également 50 euros).

Concernant l'axe 2 :

La prime « d'opérationnalité » prévoyait une prime comprise entre 61 et 49 euros (au-dessus de 28 000 euros de salaire), mais aucune catégorie n'était exclue (**ce qui constitue notre position de principe !**).

Concernant l'axe 3 :

Le problème avec les propositions précédentes est principalement le fait que les retenues d'impôt et/ou les cotisations de sécurité sociale doivent être versées, ce qui fait que parfois plus de la moitié du montant brut prévu ci-dessus disparaît à cause des impôts.



Notre position a été qu'il devait y avoir plus de net dans votre poche. L'autorité a ainsi présenté une douzième (et ultime) proposition. Celle-ci se compose de deux parties : d'une part, une augmentation des chèques repas de 4 euros (10 euros au lieu de 6 euros) est prévue pour chaque membre du personnel ; d'autre part, la compensation pour l'entretien de l'uniforme serait augmentée de 45 euros (net).

Cette proposition implique donc une **augmentation nette totale de 113 euros** pour **le personnel opérationnel**. Mais **le personnel CaLOG** n'est pas oublié et recevra également les **68 euros par l'augmentation** des chèques repas.

En conclusion,

À ce jour, et en tenant compte du contexte budgétaire et de l'enveloppe fermée de 60 millions, cette dernière proposition semble être la plus intéressante. En plus, vous devez savoir que l'autorité a confirmé que l'exécution de la proposition, si accord final il y a, est prévu à partir de janvier 2027.

Nous avons tout de même demandé :

- D'une part, que soit créée une cinquième échelle barémique pour le cadre des agents et BAGP ;
- D'autre part, que soient séparés les volets quantitatif et qualitatif (en travaillant avec des accords intermédiaires), car il semble que la partie qualitative/statutaire prendra encore beaucoup de temps dans les groupes de travail pour parvenir à des conclusions positives.

Nous attendons la prochaine session de négociation (16/07) et nous vous tiendrons informés dans tous les cas. Dès que les négociations seront terminées, nous organiserons un nouveau sondage auprès des membres (comme pour tous les dossiers majeurs), afin de connaître votre opinion et ainsi déterminer notre mandat.

Vincent **Gilles**
Président National
+32475304864

Vincent **Houssin**
Vice – Président
+32485184952

